

Deux Sèvres. Thouars. 20/02/2015



L'assemblée générale du Nénuphar thouarsais a été l'occasion d'évoquer les préoccupations du moment, mais aussi les satisfactions. Selon le président, Daniel Vion, *« les déversements de poissons ont été importants en 2014, il y en a eu pour 14.576 €, ce qui représente 73 % de la part nette de la vente des cartes de pêche qui reste au Nénuphar. Le nombre d'adhérents a légèrement augmenté, passant de 1.795 à 1.840, soit 2,5 % d'augmentation »*.

Le sujet qui fâche, ce sont les projets de modification des barrages : *« Au niveau de l'hydromorphologie, les actions engagées par l'État sur l'éradication des ouvrages hydrauliques nous obligent à rester très vigilants. Ces actions, pour notre secteur, visent particulièrement les ouvrages droits situés en amont de Thouars. Notre association est une AAPPMA, ce qui veut dire une Association de pêcheurs et de protection du milieu aquatique. C'est à ce titre que nous devons défendre notre rivière »*. Daniel Vion en appelle donc de façon solennelle aux élus compétents pour modifier la loi, *« afin que le bon sens revienne »*.

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Deux-Sevres/Communes/Thouars/n/Contenus/Articles/2015/02/20/14.576-de-poissons-jetes-a-l-eau-2231194>